

La "ZAD" de Notre-Dame-des-Landes fête l'abandon de l'aéroport

PAR AGENCE REUTERS
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

Plusieurs milliers d'opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) ont fêté sur place leur "victoire", samedi, au lendemain de l'expiration du délai de validité de la déclaration d'utilité publique (DUP) de ce projet.

NOTRE-DAME-DES-LANDES (Reuters) - Plusieurs milliers d'opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique) ont fêté sur place leur "victoire", samedi, au lendemain de l'expiration du délai de validité de la déclaration d'utilité publique (DUP) de ce projet.

Ce document était valable dix ans à compter de sa signature, en février 2008. Le Premier ministre, Edouard Philippe, a dit le 17 janvier, lors de l'annonce de l'abandon du projet, que le gouvernement retirerait la demande de prolongation qu'il avait déposée au Conseil d'État.

Les opposants avaient appelé à un grand rassemblement ce samedi, avant-même l'annonce du Premier ministre, pour parer à toute tentative d'évacuation de la "zone à défendre" (ZAD).

Certains sont venus avec des plants d'arbres pour symboliser "l'enracinement de la ZAD" et leur volonté de peser sur la future affectation des terrains ainsi préservés.

Ils s'inspirent notamment du modèle de la Société civile des terres du Larzac, que l'ancien syndicaliste agricole José Bové, aujourd'hui député écologiste européen, a contribué à créer en 1985 sur ce plateau du Massif central, quatre ans après l'abandon d'un projet d'extension du camp militaire voisin.

Un modèle viable, estime José Bové, venu pour l'occasion à Notre-Dame-des-Landes. "Aujourd'hui, cela continue : on a augmenté le nombre de paysans de 26 %", souligne-t-il. "On a aussi diversifié l'activité :

il y a une coopérative de bergers qui a 37 salariés, une coopérative qui transforme la viande, des gîtes et plein d'autres choses."

TENSIONS

Sur la remorque d'un tracteur, des opposants déguisés en gaulois avaient déployé une banderole proclamant à l'adresse des partisans du projet d'aéroport : "Vous êtes venus, on vous a vus, on vous a vaincus". Allusion à "l'opération César", une tentative avortée d'évacuation de la ZAD en 2012.

Un triton géant en tissu, symbolisant les espèces menacées par le projet, a participé à une grande "déambulation" sur la ZAD. Les "zadistes" ont brûlé un avion en bois à côté d'autres maquettes représentant des "luttés-soeurs" contre des projets comme le centre d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure (Meuse) ou la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin.

"L'État et le Parlement doivent légiférer pour changer les règles du jeu", a dit à Reuters José Bové. "Il faut que cela se traduise dans les lois pour montrer qu'on ne peut plus décider de manière complètement dictatoriale."

"Cette lutte a gagné car le bon sens a prévalu", a ajouté l'ex-syndicaliste agricole. "Je veux maintenant que les autres projets obsolètes ou complètement disproportionnés puissent aller dans la même logique : tout cela doit être re-réfléchi de manière radicalement différente."

Des tensions persistent à Notre-Dame-des-Landes autour de la remise en état de la départementale D281, la "route des chicanes", qui se fait sous surveillance policière en raison de l'hostilité d'une minorité de "zadistes" radicaux.

L'abandon du projet d'aéroport suscite aussi des tensions à Bouguenais, commune qui accueille l'actuel aéroport de Nantes, où 300 personnes ont manifesté samedi pour dénoncer la "trahison" du chef de l'Etat, Emmanuel Macron.

Ils ont symboliquement déposé leurs cartes d'électeurs dans un cercueil pour protester contre le non-respect du référendum de juin 2016 en Loire-Atlantique, qui s'était soldé par un vote à 55% en faveur du projet de Notre-Dame-des-Landes.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.